MadParis, le 10 novembre 2026

Objet : Lettre ouverte sur la situation du Tangram

Madame la ministre de la Culture,
Monsieur le maire d'Evreux et président d'Evreux Porte de Normandie,
Monsieur le président du Conseil départemental de l'Eure,
Monsieur le président de la Région Normandie,

Les réseaux, associations professionnelles et organisations syndicales signataires expriment leur très vive inquiétude face aux baisses de financement et au non-renouvellement du mandat de la directrice du Tangram annoncés à l'issue du conseil d'administration du 9 octobre 2026. Ils appellent l'État et les collectivités partenaires à revenir sur ces décisions et à ouvrir sans délai un dialogue pour préserver le projet artistique, les emplois et l'accès de toutes et tous à la culture sur le territoire.

Réunissant la seule Scène nationale de l'Eure, le Kubb, salle de musiques actuelles, et le palais des congrès Le Cadran, le Tangram occupe une place essentielle dans la vie culturelle du territoire. Il accompagne les artistes, soutient leur travail et leur permet de rencontrer des publics nombreux et divers.

Ses actions auprès des scolaires et ses propositions hors les murs font vivre cette présence bien au-delà des salles de spectacle. La hausse de la fréquentation ces dernières années et la fidélité des spectateurs témoignent de la qualité du travail de l'équipe, de ses compétences artistiques, techniques et administratives, et de sa capacité à nouer une relation durable avec les publics.

La diminution annoncée de 354 300 € des financements publics représente 11 % des contributions. Elle intervient alors même que le bilan de l'établissement a été unanimement salué par ses partenaires. Le non-renouvellement du mandat de sa directrice ajoute à l'incertitude sur l'avenir d'un projet reconnu, porté par une équipe dont l'engagement mérite d'être soutenu.

Cette baisse est annoncée tardivement, alors que la saison 2026-2027 est en cours et que les engagements sont déjà pris. Le Tangram est ainsi contraint d'annuler les spectacles de la saison suivante et de suspendre la programmation de spectacles ainsi que les activités à destination du public de juin à décembre 2027. Il doit également renoncer à l'édition 2027 du festival Les AnthropoScènes.

Les conséquences sur l'emploi sont donc immédiates. Les artistes, les techniciens et techniciennes qui devaient travailler entre juin et décembre 2027 ne seront pas engagés. Les ouvreurs, et ouvreuses,les personnels d'accueil perdront eux aussi ces vacations. Ces journées de travail supprimées représentent des revenus en moins pour les personnes concernées et une perte d'activité pour les hôtels, les restaurants et les commerces de la ville, privés de la venue des équipes artistiques et des spectateurs.

Pour les habitants et habitantes, cette interruption met à mal le lien construit avec les artistes et les équipes au fil des saisons. Le Tangram a accueilli près de 70 000 spectateurs et spectatrices au cours de la dernière saison : cette fréquentation témoigne de la place qu'il occupe dans la vie du territoire. Derrière les spectacles annulés, ce sont aussi des occasions de se retrouver et de découvrir des œuvres ensemble qui disparaissent.

Ces annonces suscitent une émotion grandissante parmi les professionnels de la culture et les artistes, mais aussi auprès des publics et des commerçants, dont le soutien au Tangram ne cesse de s'amplifier depuis l'annonce. Cet attachement dit la place prise par l'établissement dans la vie quotidienne du territoire. On y vient pour découvrir un spectacle, retrouver d'autres habitants, partager une expérience. Les liens qui s'y nouent ne se remplacent pas par une simple réorganisation de l'offre culturelle.

Si les collectivités territoriales sont légitimes à définir leurs orientations culturelles, l'interruption de plusieurs mois d'activité ne peut être considérée comme un simple ajustement budgétaire. Elle compromet des engagements pris auprès des artistes et des habitants et affaiblit un établissement que les partenaires publics ont contribué à construire. L'État doit pleinement assumer sa responsabilité dans la préservation des missions de la Scène nationale. Avec les collectivités, il lui revient de donner au Tangram les moyens de les poursuivre.

Les organisations signataires demandent le rétablissement des financements nécessaires lors du conseil d'administration du 4 décembre 2026. Elles sollicitent une rencontre avec l'ensemble des partenaires publics et l'ouverture d'une concertation associant la direction et les représentants des personnels pour garantir la continuité de l'activité et préserver les emplois.

Elles affirment leur solidarité avec les équipes du Tangram et appellent à rejoindre la mobilisation du 19 novembre à Évreux. Nous attendons de l'État et des collectivités partenaires qu'ils prennent leurs responsabilités et donnent au Tangram les moyens de poursuivre son travail auprès des artistes et des habitants et habitantes.

Signataires

Association des Centres chorégraphiques nationaux - ACCN
Association des Centres de développement chorégraphique nationaux - ACDCN
Association des Centres dramatiques nationaux - ACDN
Association des Centres nationaux de création musicale - ACNCM
Association des professionnel·les de l'administration du spectacle vivant - LAPAS
Association des Scènes nationales - ASN
Fédération des lieux de musiques actuelles - FEDELIMA
Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT - CGT Spectacle
Futures composés - réseau national de la création musicale
Les Forces musicales
Réunion des opéras de France - ROF
Scène ensemble
Syndicat des cirques et compagnies de création - SCC
Syndicat des musiques actuelles - SMA
Syndicat français des artistes interprètes - SFA-CGT
Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles - SYNDEAC
Syndicat national des musiciens et du monde de la musique - SN3M-FO
Syndicat national des professionnel·les du théâtre et des activités culturelles - Synptac-CGT
Syndicat national des compagnies et lieux indépendants - Synavi
Syndicat national des metteuses et metteurs en scène - SNMS-CGT
Territoires de Cirque - TDC

Courrier également adressé à M. Alexandre Rassaërt, M. Guy Lefrand, M. Hervé Morin.